

LABELLISATION « HR EXCELLENCE IN RESEARCH »



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

Stratégie RH pour les chercheurs

Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R)

HRS4R - Qu'est-ce que c'est ?

- Initiative de la Commission Européenne pour la réalisation de l'Espace Européen de la Recherche

HRS4R - Qu'est-ce que c'est ?

- Textes de référence de la CE :
 - La **Charte européenne du chercheur** ;
 - Le **Code de conduite pour le recrutement des chercheurs**.
- 40 principes / recommandations auxquels adhèrent les institutions, répertoriés en 4 grands domaines :
 - aspects professionnels et éthique
 - recrutement
 - les conditions de travail et la sécurité sociale (de l'emploi)
 - formation et développement

COMMISSION EUROPÉENNE
Recherche communautaire

Charte européenne du chercheur

Code de conduite pour le recrutement des chercheurs

www.europa.eu.int/eracareers/europeancharter

EUR 21620

ESPACE EUROPÉEN DE LA RECHERCHE

RESSOURCES HUMAINES

HRS4R - Qu'est-ce que c'est ?

■ Aspects professionnels et Ethique

- 1 - Liberté de recherche
- 2 - Principes éthiques
- 3 - Responsabilité professionnelle
- 4 - Attitude professionnelle
- 5 - Obligations contractuelles et légales
- 6 - Responsabilité
- 7 - Bonnes pratiques dans le secteur de la recherche
- 8 - Diffusion et exploitation des résultats
- 9 - Engagement vis-à-vis de la société
- 10 - Non-discrimination
- 11 - Systèmes d'évaluation

■ Recrutement et sélection

- 12 - Recrutement
- 13 - Recrutement (code)
- 14 - Sélection (code)
- 15 - Transparence (code)
- 16 - Jugement du mérite (code)
- 17 - Variations dans la chronologie des CV (code)
- 18 - Reconnaissance de l'expérience de mobilité (code)
- 19 - Reconnaissance des qualifications (code)
- 20 - Ancienneté (code)
- 21 - Nominations post-doctorat (code)

HRS4R - Qu'est-ce que c'est ?

■ Conditions de travail et sécurité sociale

- 22 - Reconnaissance de la profession
- 23 - Environnement de la recherche
- 24 - Conditions de travail
- 25 - Stabilité et continuité de l'emploi
- 26 - Financement et salaires
- 27 - Equilibre entre les sexes
- 28 - Développement de carrière
- 29 - Valorisation de la mobilité
- 30 - Accès à la formation à la recherche et au développement continu
- 31 - Droits de propriété intellectuelle
- 32 - Co-auteur
- 33 - Enseignement
- 34 - Plaintes et recours
- 35 - Participation aux organes de décision

■ Formation à la recherche et Développement de carrière

- 36 - Relation avec les directeurs de thèse/stage
- 37 - Supervision et tâches de gestion
- 38 - Développement professionnel continu
- 39 - Accès à la formation à la recherche et au développement continu
- 40 - Supervision

HRS4R – Pourquoi s’engager dans une démarche de labellisation ?

- **Image** : label de qualité en matière de RH.
- **Conception d'une politique RH dans tous ses aspects** (recrutement, promotion de l'égalité des genres, plan de formation, ...).
- **Amélioration du dialogue** avec les représentants des personnels : le projet doit être co-construit.
- **Développer une politique d'excellence** dans le domaine de la recherche.
- **Participer à la construction** de l'espace européen de la recherche.
- **Contribuer au rayonnement international** de l'établissement et à son attractivité.
- **Critère de qualité** pour les dossiers européens et l'obtention de certains financements

HRS4R est une démarche qui impacte l'ensemble de la politique RH de l'établissement

- Réception administrative
- Analyse du dossier
- **Obtention du label**

Analyse
du
dossier
par la CE
(2 mois)

Phase
initiale
(9 à 15)
mois

Mise en
œuvre 1
(2 ans)

- Déploiement des actions
- Suivi
- **Bilan à 2 ans**
- **Envoi du plan d'action révisé à la CE**

2020

2026

Phase
préalable
(6 mois)

Mise en
œuvre 2
(3 ans)

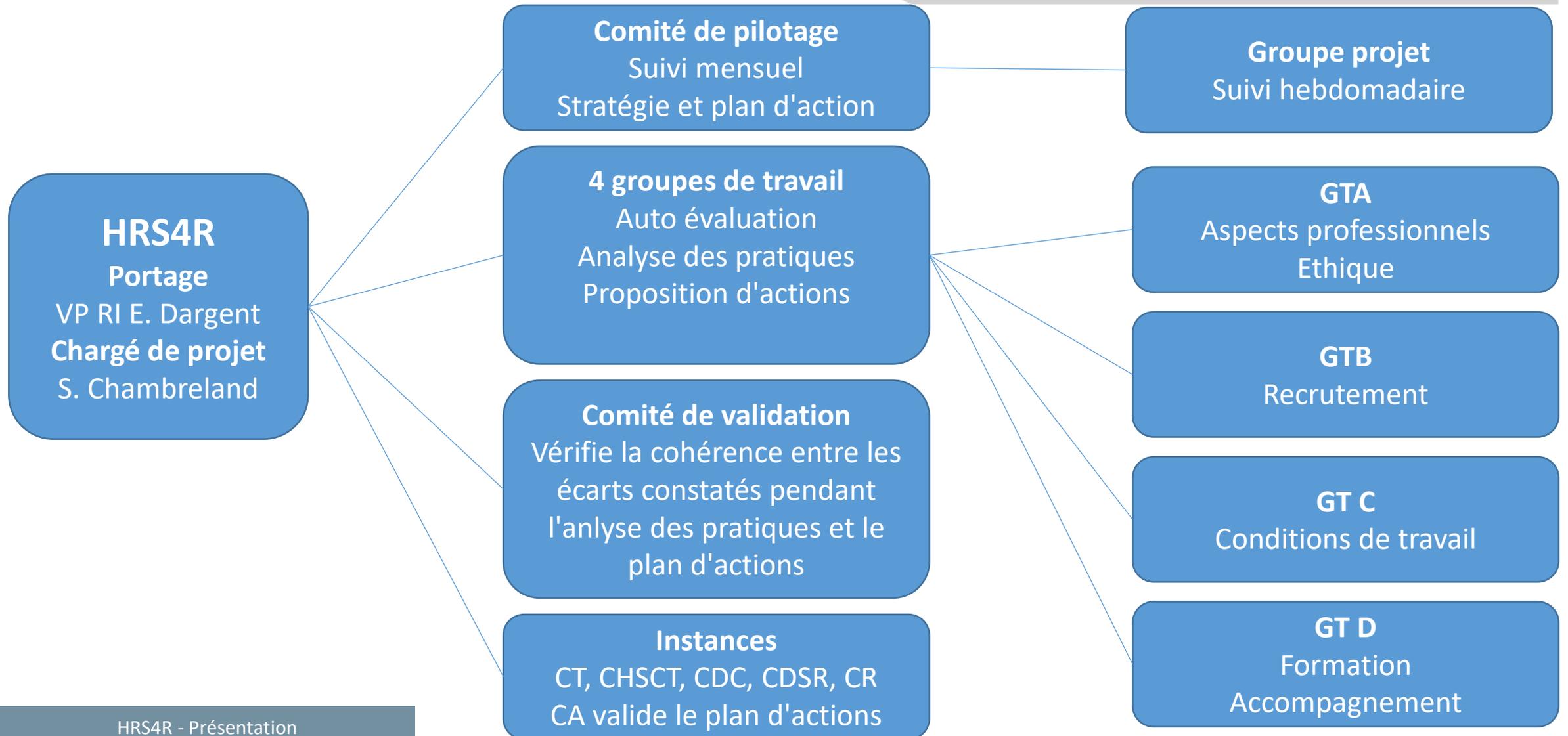
- Déploiement des actions
- Suivi
- **Bilan à 3 ans**
- **Audit externe sur site par la CE pour renouvellement du label pour 3 ans**

- Autoévaluation
- **Lancement officiel du processus**
- Synthèse des écarts
- Plan d'action
- Envoi du dossier

- Lancement du projet **1 septembre 2020**
- Benchmark
- Comité de pilotage
- Préparation des groupes de travail

DEPLOIEMENT DU PROJET A L'URN

HRS4R - Organisation

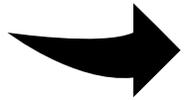


HSR4R – Calendrier - Démarche opérationnelle

- **Début du projet** : 1 septembre 2020
- **Présentation dans les instances**
 - CT, CHSCT : 18 mars 2021, 3 juin 2021
 - CDC, DAC : 24 mars 2021
 - CDSR : 15 mars 2021
 - CR : 19 mars 2021 ?
 - CA : 16 avril 2021
- Création du Comité de Validation
- Création des Groupes de Travail
- **Réunions des GT** du 19 avril 2021 au 25 février 2022
- Rédaction du plan d'action (du 28 février 2022 au 17 mai 2022)
- Validation du plan par le CA
- **Dépôt du dossier (1 juin 2022)**
- **Obtention du label (1 octobre 2022)**
- Mise en œuvre (1 octobre 2022 – 30 septembre 2024)

HSR4R – Comité de Pilotage

- Rôle
 - Création des GT
 - Création du Comité de Validation
 - Valide l'analyse et le plan d'action
- Réunions mensuelles
 - Stratégie
 - Suivi du projet



HSR4R – Comité de validation

- Vérifier la cohérence de l'analyse des écarts constatés lors de l'autoévaluation avec le plan d'action élaboré.

HRS4R – Objectifs généraux des GT

- Analyse les pratiques internes au regard des 40 principes
 - Points forts - Points faibles – Ecart constatés
- Propose des pistes d'amélioration :
 - Sous la forme d'actions à 2 ans et à 5 ans
 - Des actions spécifiques et concrètes, pas des axes généraux

HRS4R – Fonctionnement des Groupes de Travail

- 6 réunions par GT
- Documentation disponible aux membres des GT :
 - Les objectifs européens
 - La législation française et son interprétation.
 - Des documents de l'URN liés aux pratiques internes
 - Des documents de référence

HRS4R – Constitution des GT

- Animation : VP
- Des élus de la CR
- Des représentants des laboratoires (directeurs ou adjoints)
- Des contractuels
- Des experts (RH, chargés de mission, ...)
- Tous les champs et types de chercheur doivent être présents

HRS4R – Calendrier des GT

Réunion	1	2	3	4	5	6
GT A	5-mai	02-juin	08-sept	06-oct	17-nov	15-déc
GT B	12-mai	09-juin	15-sept	13-oct	24-nov	05-janv
GT C	19-mai	16-juin	22-sept	20-oct	01-déc	12-janv
GT D	26-mai	23-juin	29-sept	10-nov	08-déc	19-janv
mercredi	10h-12h	EJMD				

HRS4R – GT A : Aspects professionnels et Ethique

- Points abordés
 - Ethique, Intégrité scientifique, Déontologie
 - Suivi de carrière des chercheurs titulaires et contractuels
 - Contrats
 - Dispositifs d'intéressement
 - DDRS
 - Handicap
 - Evaluation des chercheurs
 - ...

HRS4R – GT B : Recrutement et sélection

- Points abordés
 - Toutes les procédures de recrutement et de sélection
 - de la fiche de poste à la prise de fonction
 - Doctorants, post-doctorants, ATER, MCF, PU, BIATSS, contractuels
 - ...

HRS4R – GT C : Conditions de travail

- Points abordés
 - Reclassement à l'embauche
 - Temps partiel, flexibilité
 - Télétravail
 - Equilibre entre les sexes
 - Mobilité
 - Propriété intellectuelle
 - Plaintes et recours
 - ...

HRS4R – GT D : Formation et développement de carrière

- Points abordés
 - Tout ce qui concerne les doctorants et les contractuels
 - Encadrement et suivi
 - Formation doctorale
 - Accompagnement de carrière
 - Formation